

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 JANVIER 2023

### **PRÉSENTS :**

MM. Jean-Luc BERARD, Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, MM. Dominique CHARVOLIN, Damien COMBET, , MM. Jérôme CROZET, Thierry DILLENSEGER, Mmes Marie DECHESNE, , MM. Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes, Audrey PLATARET, MM. Jean-François PERRAUD, Grégory NOWAK, Daniel SERANT, Mme Céline ROTHEA, Anne-Claire ROUANET, Catherine STARON

### **ABSENTS REPRESENTES :**

Agnès BERAL donne pouvoir à Pierre FREYSSINET  
Josiane CHAPUS donne pouvoir à Françoise GAUQUELIN  
Clémence DUCASTEL donne pouvoir à Damien COMBET  
Ernest FRANCO donne pouvoir à Catherine STARON  
Christine MARCILLIERE donne pouvoir à Jean-Philippe GILLET  
Pascale MILLOT donne pouvoir à Thierry DILLENSEGER  
Claire REBOUL donne pouvoir à Patricia GRANGE

### **ABSENTS :**

Christiane CONSTANT

**SECRÉTAIRE :** Grégory NOWAK

**Ouverture de la séance à 18H30**

## 1/Décisions du Président selon la délibération du 6 juillet 2020

*L'organe délibérant prend acte du compte-rendu des décisions prises par la Présidente sur la période du 02 décembre 2022 au 16 janvier 2023.*

## 2/Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 29/11/22

*L'organe délibérant prend acte dudit procès-verbal présenté en séance délibérante.*

## 3/ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 13/12/22

*L'organe délibérant prend acte dudit procès-verbal présenté en séance délibérante.*

## 4/RAPPORTS

### 4.1 - ADMINISTRATION

Rapporteur : Françoise Gauquelin

#### **2023-02 : Convention opérationnelle Millery/ EPORA/ CCVG**

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

#### **2023-03 : État récapitulatif des Garanties d'Emprunts accordées aux bailleurs sociaux**

*L'organe délibérant prend acte du rapport d'information présenté en séance délibérante.*

## 4.2 – AGRICULTURE

Rapporteur : Jérôme Crozet

### 2023-04 : Mise en place d'un bail rural environnemental à Millery (Coutois)

**M. Serant** demande, si le bail concerne une agriculture biologique.

**M. Crozet** répond que l'agriculteur n'a pas envie de passer en bio.

**Mme Gauquelin** a discuté avec l'agriculteur récemment. Ce dernier possède l'ensemble de ses terres sur Millery et n'est pas fermé à l'idée d'une agriculture biologique.

**M. Serant** propose de soumettre l'idée de passer en agriculture biologique.

**Mme Gauquelin** précise que cela peut être une recommandation lors de la mise en place de ce bail.

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

## 4.3 – MOBILITE

Rapporteur : Damien Combet

### 2023-05 : Avis de la CCVG sur le projet d'amplification de la zone à faibles émissions (ZFE) de la Métropole de Lyon

**M. Serant** demande si la concertation de la métropole de Lyon des Communautés de communes et des communes a interrompu la prise de décision. Il avait compris que la décision avait été prise.

**M. Combet** ne sait pas quand la décision sera prise mais il y a concertation pour étoffer leur prise de décision. La délibération n'a pas été donnée.

**M. Serant** pense qu'il aurait fallu faire différemment pour la prise de décision. La mise en place de cette stratégie va mettre en difficulté de nombreuses personnes. Il va y avoir une rupture entre les populations.

**M. Combet** précise que c'est ce qui est expliqué dans la délibération présente. La CCVG est contre le calendrier annoncé, car il y aura rupture d'égalité sur le volet social. M. Combet rajoute que si la CCVG avait les moyens de mettre en place les aides préconisées, il y aurait une injustice pour certaines catégories de ménage (avec des revenus un peu supérieurs à 19000€), cette tranche de foyers n'étant pas concernée par les aides.

Concernant les infrastructures, il y aura aussi des incohérences, par exemple la voie Brignais -Chaponost, piste cyclable qui pourra être aménagée qu'à partir du prochain mandat, c'est-à-dire pas avant 2026. La possibilité de se déplacer en vélo entre les communes de la CCVG et de la métropole ne sera pas possible. En ce qui concerne les transports en commun, il y aura moins de densité de moyen de transport pour se déplacer vers la Métropole. Les délais sont trop courts et le budget moins élevé que celui de Lyon.

*La décision est adoptée à la majorité absolue (une voix contre : Daniel Serant)*

## 4.4 – TRANSITION ECOLOGIQUE

Rapporteur : Damien Combet

### 2023-06 : Plan d'action territoire engagé pour la transition écologique : Climat-Air-Energie



**Mme Gauquelin** précise que le recrutement est en cours. Trois candidats ont été vus, la décision sera donnée prochainement.

**M. Bérard** rajoute que, la ville de Brignais s'est également engagée dans le processus. Il y a un peu de retard par rapport à d'autres villes mais il est ravi d'avoir commencé. Il y a de nombreux points très positifs et monsieur félicite l'ensemble des communes qui sont rentrées dans ce processus communément.

**M. Combet** précise qu'il y aura une possibilité, pour toutes les communes, de rentrer dans le processus. L'ADEME a mis une condition de taille des communes pour le début.

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

## 4.5 - TOURISME

Rapporteur : Damien Combet

### **2023-07 : Nouvelle convention d'objectifs du 01 01 2023 au 30 04 2023**

**M. Combet** est ravi que les travaux soient commencés.

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

## 4.6 - VOIRIE

Rapporteur : Jean-Louis Gergaud

### **2023-08 : Avenant : Aménagement d'un mini-giratoire RD 114 à Vourles - Aménagement d'un cheminement piéton et cycle RD 386 Nord à Montagny-Convention de maîtrise d'ouvrage unique.**

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

### **2023-09 : Aménagement d'un cheminement piéton et cycle RD386 Nord à Montagny - Convention de maîtrise d'ouvrage unique**

*La décision est adoptée à l'unanimité des membres présents.*

## 5/DIVERS

Mme Rouanet rappelle qu'il y a le festival de l'histoire en rire sur Brignais et Chaponost.

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.  
La séance est close à 19h45

Le secrétaire de séance, Grégory Nowak

À Brignais, le 30 janvier 2023

Françoise Gauquelin  
Signé le, 18/02/2023,  
GAUQUELIN Françoise



Grégory Nowak

